



Avant de partir



SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	04
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	05
	Souvenirs à rapporter	05
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	06
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	06



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Durée de vol direct : depuis Paris : 2h30 pour Podgorica.



Pour un séjour **inférieur à 90 jours**, pas besoin de visa pour les ressortissants de l'Union européenne, de la Suisse et du Canada. Une **carte d'identité** est suffisante. **Pour un séjour de plus de 90 jours** : il est **nécessaire d'avoir un visa** pour les ressortissants européens.

Les mineurs doivent être munis de leur **propre carte d'identité** et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.



Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et **envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet.**

Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
- **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **15 kg ou 23 kg selon la compagnie** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

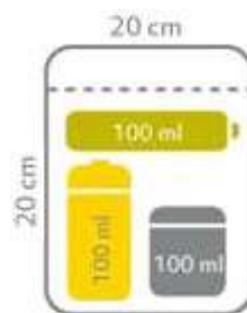
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, **nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute**.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).

Quelques règles d'importation : Concernant l'alcool, vous avez le droit d'importer sans taxes **1 litre de spiritueux** à plus de 22% vol d'alcool ou 2 litres de spiritueux à moins de 22% vol d'alcool ou une combinaison proportionnelle **4 litres de vin** (non mousseux), **16 litres de bière**. En ce qui concerne le tabac il est possible d'importer **sans taxes 200 cigarettes ou 100 cigarillos** (max. 3g la pièce) **ou 50 cigares** ou 250g de tabac ou une combinaison proportionnelle de ces produits. L'âge minimum légal pour importer de l'alcool et du tabac au Monténégro est de 18 ans.



L'Euro est la monnaie officielle du Montenegro, mais ce n'est pas parce qu'on paie en euros au Montenegro que les banques ne pratiquent pas **des frais bancaires** pour payer ou effectuer des retraits auprès des banques et des distributeurs.

L'usage est de payer en argent liquide au Monténégro.

Les chèques sont très peu répandus et supposeraient des frais très importants. Ils sont donc déconseillés.

Les cartes bancaires comme la Visa, la Mastercard et autres cartes **sont théoriquement acceptées partout** au Monténégro. Mais en pratique, si **la visa** est mieux acceptée, elle reste moins connue que les **cartes américaines** que ce soit dans les restaurants, les hôtels, les stations services, etc. Il est fréquent que **la carte bancaire soit refusée** pour des motifs douteux comme une soi-disant panne de terminal ou une impossible liaison avec la banque, car les Monténégrins ne veulent éviter **les commissions bancaires**.



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés des photocopies de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Libre à vous de prévoir **une petite trousse à pharmacie** avec :

- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été)



Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France. (**D**iphtérie, **T**étanos, **P**oliomyélite).

Les conseils OPEN :

- Gardez sur vous une **photocopie de votre pièce d'identité**, et conservez **l'original dans un endroit sûr** (coffre-fort d'hôtel par exemple).
- Pensez à vous procurer la **carte européenne d'assurance maladie**. Elle est envoyée sous une quinzaine de jours, en vous inscrivant sur Ameli, et fonctionne dans tous les pays européens.



Taxes et pourboires

Le pourboire ne fonctionne pas comme en France et n'est jamais inclus dans l'addition.

Il est donc impératif de laisser **environ 10 %** de la note au serveur.

Dans les cafés, il est acceptable **d'arrondir le montant à l'euro le plus proche.**

Faites comme les Monténégrins : dites " U redu " (ou rédou) pour signifier de ne pas rendre la monnaie.



Taxes : Les prix affichés sont toujours TTC.

Affaires à emporter



Vêtements et accessoires à emporter : vêtements légers, maillots de bain, crème solaire. Même si le climat est souvent au beau fixe on n'est jamais à l'abri d'un **passage plus frais** ou d'une soirée avec des **températures un peu basses** (surtout en bord de mer) : avoir toujours à portée de main une **veste légère**.



Un petit sac à dos pour les excursions de la journée.

Facultatif : une paire de jumelles et une lampe de poche.

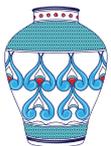
Souvenirs à rapporter



- Vous n'aurez que l'embaras du choix pour ce qui est des **eaux-de-vie** à rapporter avec vous. **Le vin** fait également partie des boissons à rapporter, notamment des **petites productions de particuliers que l'on trouve sur le bord des routes**



- **Sachets de lavande** : magnifiquement décoré dans un **sac spécial et parfumé**.



- **Poterie** : des **plaques décoratives** à thème, qui peuvent être **accroché au mur**, également un **beau vase en céramique, tasse ou un service**.



- **Kapa** : Le **chapeau national principal du Monténégro**, il est quelque peu semblable à la calotte orientale, cependant, il a une **forme plus pointue des coins**. Habituellement, le haut de cette casquette est recouvert de **tissu rouge brodé de fils dorés et noirs**. Il représente un **aigle couronné et un bouclier**, témoignant des difficultés et des peines que le peuple monténégrin a dû endurer.

 Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) 

L'indicatif téléphonique du Monténégro est le **+382**.



Pour appeler un correspondant au Monténégro depuis la France : composez le **00382** (ou le +382 pour les portables) suivi du **numéro de votre correspondant sans le premier zéro**.

Pour appeler un correspondant en France depuis le Monténégro : composez le **0033** (ou le +33 pour les portables) suivi du **numéro de votre correspondant sans le premier zéro**.



Un voyageur européen titulaire d'un forfait dans son pays d'origine peut utiliser son téléphone mobile au tarif national dans les 27 pays de l'Union européenne sans craindre de voir flamber sa facture. Des plafonds sont néanmoins fixés par les opérateurs pour éviter les excès... Cet accord avantageux signé entre l'UE et ses opérateurs télécoms **concerne aussi la consommation de données Internet 3G ou 4G**, dont le volume utilisable sans surcoût dépend du prix du forfait national (se renseigner). Dans ces pays donc, plus besoin d'acheter une carte SIM locale pour diminuer ses frais.

 Adresses utiles sur place et permanence Open voyages 

- **Ambassade du Monténégro en France :**

216, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

 : 0153638030 Fax : 0142228390

<https://www.ambassades.net/Ambassade/22214/Montenegro-a-Paris>

- **Ambassade de France au Monténégro :**

35 - 81000 Podgorica

 : 382 81655348

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/montenegro/>

- **Ambassade de France à Podgorica :**

98 George Washington Blvd - 5e étage, 81000 Podgorica

 : 382 20 655 348 / +382 20 655 344

<https://www.ambassades.net/Ambassade/22151/France-a-Podgorica>

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si nécessaire.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, **vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7.**

Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes ( : +33 4 76 48 70 70)